

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'OIS

Vendredi 20 janvier 2023

à la Maison des Associations de Pusey

Présents :

- Membres de l'OIS :

Jean Michel ADREY (Etoile de la Motte) - Andrée ANTOINE (AGM Gym) - Fabrice BARETTI (NVN) – Mohamed BELHAJ (Association des Franco-Marocains) - Christian BERTHET (Pétanque des Rêpes) – Christian BOTHOREL (Ming Men) - Alain BOUVIER (FC Vesoul) – Charles BROSSARD (1^{ère} Compagnie d'Arc) - Nathalie CHEVIRON (RCV) – Quentin DELAGOUTTE (BVVN) - Gérard DESCHAMBENOIT (Cyclo Sport Vesoul) - Louis DIETZ (NVN) - Claire DUBOIS (Arts Martiaux Noidans) – Jean Yves FALCHIER (FC Noidans) – Alain FEDI (CSVHS) - Emmanuel GARRET (GAHS) - Christian GOUX (MCHS et président de l'OIS) – Stéphane GRILLOT (CCPVHS) - Dominique HUGOT (Boule Vaivroise accompagné de Patrick KAMANN) – Jean Claude JACQUOT (Roue d'Or de Noidans, accompagné de Enzo FIGUEIRA et Karine MORONICO) – Yvon KIEBER (VAVS) - Thomas LEBON (Spéléo Club) - Dominique MUNIER (GTVHS) – Yves NICOD (Cyclotouristes Vésuliens) – Evelyne PARIS (US Pétanque) – Didier PETITJEAN (Tennis de Table Port Vaivre) – Yann POIRSON (CNHSV) – Chantal PRETOT (Club Alpin Français) - Aline RAOUL (Seishin Aïkido) – François REBESCHINI (AGM Volley) - David SALVATI (OIS) - Jean François SIMON (ASPTT)

- Représentants désignés par la CAV :

Mario GERONIMO - conseiller municipal commune d'Echenoz La Méline
Marie-Line MARTIN - Vice-présidente en charge des sports à la ville de VESOUL et à la CAV
Serge VIEILLE - vice-président à la CAV

Laurence BAULU représentant Monsieur le Directeur Départemental de l'Education Nationale, principale au collège Cassin d'une part et l'UNSS d'autre part
Yves BOUCHARD – adjoint au maire à Vaivre en charge des associations

- Les personnalités :

Alain CHRETIEN - Maire de Vesoul et président de la Communauté d'Agglomération de VESOUL
Jean Jacques POLIEN - Maire de Pusey

Excusés :

Michel BRENNER (AGM Basket) – Stéphane HALPER (Rugby Club de Vesoul) - Philippe LEMERCIER (EMV- OIS) – Christelle MATHIEU (Adjointe aux sports à Noidans Les Vesoul - OIS) – Sylviane BRENNER (AGM Basket - OIS) – Claude JAMROZIK (GTVHS) - Bruno MANTION (CSVHS - OIS) – Yannick VAUFREY (USEP - OIS)

La séance est ouverte à 19 h 45

Monsieur Jean-Jacques POLIEN, maire de Pusey, accueille les membres de l'assemblée générale de l'OIS à la Maison des Associations de sa commune et leur souhaite des échanges fructueux.

1 - RAPPORT MORAL

Après deux années fortement perturbées par la situation sanitaire, nos associations ont pu retrouver en 2022 un rythme de croisière quasi normal, ce qui a permis à de nombreux clubs de voir leur nombre de licenciés repartir à la hausse et envisager dans un avenir proche un retour aux effectifs d'avant covid. Notre association compte 61 clubs adhérents sur 81 recensés dans le périmètre de l'Agglomération Vésulienne.

Suite à la création d'une Unité de Formation des Apprentis avec mise en place d'une formation BPJEPS, initié par la ville de VESOUL, onze stagiaires issus de différents clubs du bassin Vésulien avaient validé leur inscription, deux d'entre eux ne sont pas allés bout du programme et huit ont obtenu leur diplôme. Une nouvelle formation APT (activités pour tous) a débuté en septembre 2022 avec neuf stagiaires inscrits.

Le traditionnel jour des sports qui s'est déroulé le samedi 10 septembre a connu un franc succès, une météo capricieuse en début de matinée a quelque peu perturbé la mise en place des activités proposées par certains clubs positionnés en extérieur.

Après deux années d'interruption, nous avons à nouveau pu organiser la soirée des Trophées des Sportifs le 21 octobre 2022. Environ trois cent quatre-vingt convives étaient présents salle Parisot (un record) pour applaudir les bénévoles et sportifs récompensés. Cette manifestation ponctuée de différentes animations de qualité a fait l'unanimité.

En novembre, à l'initiative de la commission sport-santé, une conférence débat sur le thème du « sport pour tous » s'est tenue à l'amphithéâtre de l'Espace 70. J'en profite pour remercier le Président du Conseil Départemental pour la mise à disposition de cet équipement à titre gratuit. Malgré un public clairsemé, cette soirée a fait l'objet de nombreux échanges entre l'assistance et le Docteur Jacques ROUSSEL, médecin du sport, animateur de la soirée.

Nous vivons actuellement dans un monde plein d'incertitudes, dans une situation géopolitique instable et une situation économique préoccupante. Il nous faut cependant rester optimiste, le nombre de manifestations programmées et d'activités proposées programmées par nos clubs en 2023 démontre que leur motivation et celle de leurs bénévoles reste intacte.

Pour terminer, je voudrais remercier le Conseil Communautaire et son Président Alain CHRETIEN pour le soutien apporté au monde associatif, Madame Marie-Line Martin et le service des sports mutualisé de la Ville et de l'Agglomération de Vesoul pour leur aide et leur disponibilité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une belle saison 2023 empreinte de sérénité.

2 - RAPPORT D'ACTIVITE (voir support)

- *Commission Animation – Rapport présenté par Stéphane GRILLOT*

Un questionnaire a été diffusé après le Jour Du Sport du 10 septembre 2022. Quelques soucis pour certaines associations qui se sont trouvées isolées ou coincées (piscines pas remplies en raison des directives préfectorales liées à la sécheresse). L'idée est de regrouper encore un peu plus certains clubs par affinité d'activité et ainsi resserrer le nombre de sites.

En suite à la proposition d'Emmanuel GARRET (président du GAHS) lors de la AG 2022, la commission réfléchit également à un forum des associations en marge de Vesoul Beach et du jour des sports qui donnerait ainsi une plus grande visibilité à l'OIS et créerait plus de lien entre associations d'une part et avec le public d'autre part.

- *Commission Communication – Rapport présenté par Laurence BAULU*

Il y a eu pas mal de travail la première année (tuilage suite au changement d'équipe) notamment par rapport aux supports internet.

L'OIS est présent sur Facebook, Twitter et Instagram. Le problème est que peu de gens partagent, publient ou taguent l'association. Du coup l'OIS perçoit peu de notoriété auprès des clubs et l'effet réseau ne fonctionne pas.

Guide des sports : L'annuaire papier va certainement disparaître à moyen terme, à l'avenir un QR Code dirigera vers un support toujours actualisé au gré des changements d'interlocuteurs dans les clubs, à charge pour ces derniers de notifier les modifications. La mutation est en cours.

- *Commission sport santé – Rapport présenté par Fabrice BARETTI*

Suite à l'enquête réalisée en 2021, une conférence grand public a eu lieu le 16 novembre 2022 sur le thème "Le sport vous fait du bien" présentée par le Dr Jacques ROUSSEL. Par manque de communication suffisante, peu de personnes étaient présentes mais la soirée, très intéressante, a permis aux participants d'appréhender les enjeux et les bienfaits d'une activité sportive pratiquée régulièrement. Ce type d'événement est à reconduire.

Projets 2023 - 2024 :

- Proposer une formation premiers secours en partenariat avec le SDIS,
- Réaliser un inventaire du label "santé" présent dans les clubs,
- Proposer une intervention liée aux blessures et pathologies liées à la pratique sportive.

- *Commission équipements sportifs – Rapport présenté par Jean-Claude JACQUOT*

La commission équipement sportifs a été consultée sur les projets suivants :

- Gymnase Vaivre notamment sur la partie exploitation des espaces rénovés
- Complexe Pontarcher : terrain n° 2 de rugby synthétique,
- Gymnase Jean Jaurès : projet s'inscrivant sous le label Paris JO 2024 : réaménagement bloc vestiaires gymnase – création local antidopage – sanitaires publics en rez-de-chaussée.

Projets 2023 : La commission émet le vœu de continuer à être associée aux projets et avoir une liste de projets à moyen et long terme. Ce qui permet de mieux appréhender l'urgence des besoins.

- *Commission Formation – Rapport présenté par Andrée ANTOINE*

L'OIS est devenu Unité de Formation (UFA VESOUL AGGLO) de FORMAPI (CFA du sport de Bourgogne Franche –Comté) en septembre 2021

Pour la saison **2021/2022** c'est une **formation BPOJEPS mention Activités Sports Collectifs** qui était proposée

- 11 stagiaires inscrits au départ,
- 9 stagiaires ont suivi la formation dans son intégralité :
 - ✓ 8 contrats d'apprentissage et un sans contrat
 - ✓ 7 CAV : 1 CSV, 1 RCV, 1 AGM Basket, 3 FC Vesoul, 1 FC Noidans
La CAV couvre le reste à charge pour les clubs
 - ✓ 2 hors CAV : 1 FC la romaine, 1 FC Val de Pesmes
 - ✓ Fin de la formation le 8 juillet : 8 diplômés

Pour la saison 2022-/2023 en cours :

Suite à l'arrêt de la spécialité "Sport Collectif" par décision de l'État, nous avons reçu l'habilitation par la DRAJES pour la mise en place d'une formation BPJEPS Spécialité "**éducateur sportif mention Activités Physiques Pour Tous**" (BPAPT).

Le titulaire de ce certificat peut exercer au sein de collectivités locales, associations sportives, structures de vacances, comités d'entreprises, bases de loisirs, secteur scolaire... et initier à la pratique d'activités physiques dans 3 domaines :

- Les activités physiques d'entretien corporel,
- Les activités physiques à caractère ludique,
- Les activités physiques en espace naturel.

C'est un BPJEPS mention activités physiques pour tous (APT) qui a été proposé cette année.

Les tests se sont déroulés en juillet 2022 pour une formation se déroulant du 5 septembre 2022 au 30 juin 2023 :

- 9 stagiaires : 8 contrats apprentissage et 1 contrat de professionnalisation,
- 1 ville de Vesoul, 1 HBC Noidans, 1 FOL 70, 2 AGM Basket, 1 RCV, 1 FC Vesoul, 1 US Frotey, 1 AGM Gym contrat rompu à son initiative en janvier pour une autre structure
- 7 inscrits en parcours complets,
- 2 en partiels (ayant obtenu le BPJEPS Sports Collectifs en 2022).

Pour la saison 2023 – 2024 une nouvelle formation BPJEPS activités physiques pour tous (APT) pourrait redémarrer si le nombre de candidats le permet (mini 8 personnes). L'aide du gouvernement est assurée pour un apprenti jusqu'à la fin du quinquennat mais est réduite à 6000 €.

- *Commission Finances – Rapport présenté par Jean-Yves FALCHIER*

Un collège de l'Agglomération Vésulienne sur 4, et 12 associations, n'adhèrent pas à l'OIS sur les 60 associations sportives présentes sur le territoire de l'Agglomération de VESOUL.

La commission des finances s'est aussi penchée, avec Marie-Line MARTIN, sur l'étude des dossiers de demandes d'aides au titre de l'année 2022, à savoir :

- Subventions de fonctionnement (critères licenciés et distances parcourues pour disputer les compétitions),
- Subvention pour le haut niveau individuel et par équipe,
- Subvention d'aide à l'emploi d'éducateurs.

Les subventions finalisées ont été adoptées par délibération du 28 février 2022.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3 - RAPPORT FINANCIERS - Compte de résultats 2022

Support joint : Le Président Christian GOUX présente le compte de résultat de l'exercice du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022. Il explicite les mouvements intervenus notamment l'implication financière de l'OIS sur la formation BPJEPS qui représente une part importante du budget ainsi que sur la soirée des Trophées Sportifs. L'exercice se traduit par un déficit de 2 938.55 €.

Les vérificateurs aux comptes ont procédé au contrôle des comptes et des pièces associées aux mouvements comptables. Le président de l'OIS remercie les vérificateurs pour leurs diligences et leur engagement. Ils sont en outre reconduits dans leurs fonctions.

Répartition des avoirs :

L'OIS, à la clôture de l'exercice, dispose des avoirs suivants :

. Compte courant	2 229.97 €
. Parts sociales	30.40 €
. Livret A	7 875.71 €

. TOTAL	10 136.08 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4 - ADHESION – Montant cotisation 2023

Compte tenu de la situation financière présentée, le président propose d'augmenter les cotisations. Il précise que la dernière évolution a été validée lors de la transformation de l'Office Municipal des Sports en Office Intercommunal des Sports en 2016 (AGE et AG du 9/12/2016)

La proposition d'évolution s'établit comme suit, au 1^{er} janvier 2023 :

- 15 € à 20 € pour une association scolaire,
- 30 € à 40 € pour une association sportive.

La proposition d'augmentation des cotisations est adoptée à l'unanimité.

5 - BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le budget prévisionnel est présenté en détail par le Président et ne soulève aucune question.

Une demande de subventions sera appelée en 2023 auprès de la CAV - ce qui n'a pas été le cas les 2 dernières années -, au titre des nouvelles missions support de l'OIS, notamment dans le cadre du brevet professionnel "activités pour tous" (APT).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

6 - PROJETS 2023

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| - Vesoul Agglo Beach | . du 19 juin au 29 juillet 2023 |
| - Formation BPJEPS - APT | . septembre 2023 |
| - Jour des Sports | . samedi 9 septembre 2023 |
| - Soirée des trophées sportifs | . vendredi 6 octobre 2023 |

7 - INTERVENTION DES PERSONNALITES

Alain CHRETIEN, président de l'agglomération de Vesoul et maire de Vesoul présente ses meilleurs vœux et souhaite de l'énergie à tous pour profiter des bons moments du quotidien. Il remercie le président de l'OIS, le comité directeur, Jean Paul Nicot et Gérald PRINT pour leur temps et disponibilité. Il remercie également sa vice-présidente Marie-Line MARTIN qui remonte tous les sujets, en traite énormément et soutient toujours les associations sportives.

. **REALISATIONS 2022** : Quelques éléments d'information sur l'implication de la collectivité sur les équipements sportifs :

En 2022 il y a eu 2 millions d'euros d'investissement sur les équipements sportifs :

- création de la butte à 5 mètres de la piste BMX,
- terrain n° 2 au stade de Pontarcher : passage en revêtement synthétique,
- passage en led du gymnase Jean Jaurès, des 2 terrains de rugby et du stade René Hologne,
- remplacement de la buvette du stade René Hologne,
- remplacement des menuiseries extérieures du gymnase de Pontarcher et de la salle de boxe (vestiaires et ventilation).
- Des travaux ont été réalisés sur la piscine de Noidans-Lès-vesoul : La centrale de traitement de l'eau et de l'air a été changée de même que la chaudière du Ludolac ainsi que du local à chlore au bassin Canetons. Avec la sécheresse de l'été 2022 la collectivité n'a pas eu l'autorisation de remplir le bassin après remise en état ; certains usagers ont été mécontents. La collectivité a une obligation de service public pour les

scolaires donc les travaux sont engagés pendant les vacances scolaires. Le programme sur 4 ans concernant la piscine de Noidans-Lès-Vesoul est co-financé avec la commune concernée.

Le montant de subventions attribuées en 2022 s'élève à 500 000 €. Cette enveloppe sera maintenue malgré l'augmentation du coût de l'énergie.

Concernant les dépenses de fonctionnement sur les installations sportives : c'est plus d'un million d'euros par an qui sont mobilisés par la collectivité. L'électricité est multipliée par 3 ; on passe de 100 000 € à 300 000 € de factures. Fort heureusement le contrat de gaz a bien été négocié avant la crise, les 200 000 € sont garantis en 2023 et 2024. Pas de hausse prévue sur ce poste-là.

La masse salariale avec 18 agents représente 800 000 € pour l'entretien et la surveillance des équipements.

. INVESTISSEMENTS 2023 : 700 000 € d'investissement sont prévus pour 2023 :

- piscines :
 - . Poursuite des travaux à la piscine de Noidans,
 - . Remplacement des huisseries des Canetons et pose de compteurs.
 - . Achèvement de la passerelle PMR au Ludolac.

Ce seront 420 000 € de travaux injectés sur les piscines.

- un bloc sanitaire sera installé à la piste de BMX Marcel-Dupalut.
- le passage en led sera effectué au Stade du Montmarin, aux gymnases Lassalle et ROY, à la maison des associations (dojo – salle de gymnastique) et au complexe Pontarcher.
- les travaux pour la mise en place de la tribune du terrain synthétique au complexe Michel ROY (88 places) commencent lundi 23 janvier 2023.

Les lampadaires (3000 sur Vesoul) seront passés en led d'ici 2024. Un tiers est déjà réalisé à ce jour.

. PERSPECTIVES 2024 - 2025 - 2026 - A l'étude :

- Projet de réalisation d'un terrain synthétique au centre de la piste d'athlétisme (plateau sportif du collège Cassin) à Noidans-Lès-Vesoul.
- Au lac : Réfections des cours de tennis extérieurs (fissures), et création de cours de Padel,
- Réflexion en cours sur la réfection des parquets des gymnases Jean Jaurès et Michel Roy de même que les vestiaires du Jean Jaurès.

La Maison des Associations connaît une fréquentation importante et représente près de la moitié du budget final (un million d'euros de travaux d'après les devis). Ce dossier pourrait être phasé en 3 X 300 000 €. En observation pour l'instant car l'augmentation des matériaux fait attendre tous les acteurs concernés.

Pour certains dossiers d'appel d'offres, la collectivité ne reçoit aucune offre. Il faut souvent relancer les consultations avec les délais que cela implique.

Marie-Line MARTIN, vice-présidente en charge des sports à la Ville et à la Communauté d'agglomération de Vesoul : Un travail en étroite collaboration avec le service des sports, dirigé par Jean-Paul NICOT, a été mis en œuvre : les gardiens des équipements de Vesoul sont mutualisés. Un gardien assure la surveillance et le contrôle de plusieurs équipements, un numéro de téléphone portable est précisé dans chaque installation pour prendre contact avec le gardien. Cela permet de réaliser des économies substantielles, sans pour autant porter atteinte à la pratique sportive.

Le sens de la responsabilité des clubs est appelé en matière d'économie d'énergies en cette période où chacun peut constater l'inflation des coûts : Penser à éteindre les lumières et écrans de communication, à fermer les portes pour conserver la chaleur dans les installations, à faire attention à la consommation d'eau.

Les espaces sportifs ou autres, communs ou mis à disposition annuelle ou pérenne feront l'objet d'une convention entre la CAV et/ou la Ville de VESOUL et les clubs afin de garantir un meilleur respect des lieux. Ce contrat sera assorti de la production d'une attestation d'assurance. Ce dispositif s'appliquera notamment lors de la notification des créneaux de pratique qui seront attribués en juin 2023.

Les dossiers de demande de subvention 2023 viennent d'être traités avec la commission finances de l'OIS. La plupart d'entre eux ne sont jamais rendus à bonne date. Gérald PRINT relance 5, voire 6 fois les clubs. A la première réunion de la commission OIS, seuls 20 dossiers, sur les 70 attendus, étaient disponibles. L'an prochain un seul rappel aux retardataires sera fait. Les dossiers sont globalement bien complétés.

Trois types de subventions sont étudiés :

- *Fonctionnement* : nombre de licenciés – distances parcourues pour les compétitions,
- *Aide éducateur* : seuil d'éligibilité : 250 licenciés – aide : 15 % de la masse salariale chargée)
- *Aide haut niveau individuel ou par équipe* : avoir participé à une phase finale de championnat de France.

L'impartialité est respectée, les élus OIS ne gèrent pas les dossiers concernant leur propre discipline.

Jour des sports le 9 septembre 2023 : Nous l'avons déjà rappelé, nous serons vigilants pour que certains ne soient pas isolés lors de l'édition 2023.

Jean-Paul NICOT – Responsable du service des sports Ville de VESOUL précise quelques repères :

Vesoul Agglo Beach édition 2023 : les écoles primaires et centres de loisirs de la CAV sont inscrits sur le Beach du 19 juin au 4 juillet. Ensuite le public et les associations seront accueillis jusqu'au 31 juillet.

Mi-février, une réunion sera proposée aux clubs qui souhaitent participer ou donner leur avis sur le projet. La grande nouveauté sera l'organisation d'une "Mini Olympiade" avec toutes les communes de l'Agglomération.

Les horaires resteront de 16 h à 21 h 30, six jours par semaine avec fermeture le dimanche car la fréquentation est faible.

Jean Paul NICOT remercie les clubs pour les très bonnes relations avec le service des sports. Merci à Marie-Line MARTIN qui aime le sport et apporte la dynamique. Elle défend les clubs.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Marie-Line MARTIN répond à un président de club qui demande s'il est possible d'emprunter un mini-bus de la ville de VESOUL pour se déplacer et à qui s'adresser : Les véhicules de transport type minibus, propriété de la ville de VESOUL servent au transport des enfants dans le cadre des activités scolaires (SRV) et périscolaires, centres de loisirs, stages sportifs, cantines.

La collectivité ne souhaite pas mettre ses véhicules à disposition des associations sportives. Certains clubs possèdent des véhicules et peuvent être contactés. Il n'y a pas de loueur de mini-bus sur Vesoul car il n'y a plus de fabricant. Il est vrai que cela pose problème. La Région Bourgogne Franche-Comté a d'ailleurs suspendu l'aide à l'achat (15 000 €).

Evelyne PARIS – présidente de l'US Pétanque, propose en outre de mettre à disposition leurs matériels (friteuses – réfrigérateurs...) aux clubs qui en auraient besoin ponctuellement. La proposition est relayée par quelques clubs.

Il est donc proposé de recenser - via l'OIS et sa Commission Equipement - les associations et les matériels qui pourraient être mis à disposition entre clubs : Véhicules, stands, matériel de tout type pouvant servir comme les friteuses, barnums... Possibilité d'utiliser le site de l'OIS pour communiquer. Alain CHRETIEN propose de créer une boucle WhatsApp pour faire circuler les informations et demandes en temps réel.

Marie-Line MARTIN remercie les élus de l'OIS pour leur implication et les associations pour l'activité développée qui concourt à la dynamique sportive de notre territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Christian GOUX clôture l'assemblée générale 2023 et remercie les associations sportives et le Service des Sports.

La séance est levée à 21 h 30.

Claire DUBOIS
Secrétaire de l'OIS



Christian GOUX
Président de l'OIS

